

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 30/10/2023**OBJET : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable pour
l'exercice 2022 du SIEAR****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 25****Nombre d'exprimés : 27****Date convocation 24/10/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente octobre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Céline BABUS à Emmanuelle SCHARFF

Didier RICHERD à Daniel POMERET

Excusés

Linda BEGGUI

Alexis VERMOREL

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.



Jean-Luc LAFOND fait une synthèse du rapport du président :

Le SIEAR est un syndicat de distribution d'eau potable.

Le service dessert les communes d'Ambérieux, de Anse, de Lucenay et de Saint Bernard.

La population desservie est de 10 828 habitants.

La société SUEZ à la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service et le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 5 293 abonnés soit une augmentation de + 1.7% par rapport à 2021.

En matière de production, le syndicat exploite le captage du Divin à hauteur de 155 596 m³ pour 2022 soit une diminution de -31.5% par rapport à 2021.

Le syndicat importe également 497 641 m³ fournis par le syndicat Saône / Turdine soit une augmentation de 16.6% par rapport à 2021 et 0 m³ exportés en 2022.

Le réseau fait 89 562 ml par rapport à 89 279 ml en 2021.

Le volume consommé autorisé s'élève en 2022 à 582 356 m³ contre 556 656 m³ en 2021 par les abonnés domestiques.

Compte tenu des fuites et purges, le rendement est de 89.15% en 2022 contre 86.81% en 2021.

Le prix pour l'usager revient à 331.76 € TTC pour 120 m, soit 2.76 € TTC par m³.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET

Le secrétaire